



## L'ÉCOLE - C'EST NOTRE AFFAIRE

Rapport sur la conférence du CCCSO | Du 9 au 13 février 2016 | Richmond Hill (Ontario)

Dans la soirée du mardi 9 février 2016, notre présidente, la consœur Terri Preston appelle à l'ordre la Conférence sectorielle annuelle du Comité de coordination des conseils scolaires ontariens (CCCSO).

Après la lecture de l'énoncé sur l'égalité et un moment de silence à la mémoire des travailleurs en éducation qui sont décédés, la consœur Joanne Webb, vice-présidente, diversité autochtone du SCFP-Ontario, nous salue. Elle aborde le thème de la conférence de cette année intitulé « Allons de l'avant ». La consœur Webb nous rappelle de « vivre l'instant présent et d'apprécier chaque petit pas, car ce sont eux qui s'accumulent et qui nous font avancer ». En guise de remerciements, le confrère Vern Andrus fait une offrande de tabac à la consœur Joanne. Cette dernière annonce qu'il s'agit de sa dernière année en tant que vice-présidente. La consœur Joanne a droit à une ovation debout.



Les représentants régionaux Sylvain Piché et Elena DiNardo saluent les délégués, tout comme le fait Eddie Pereira du Conseil du SCFP de Peel.

Les délégués souhaitent ensuite la bienvenue aux députés provinciaux néo-démocrates Wayne Gates et Lisa Gretzky, porte-parole du NPD en matière d'éducation. Celle-ci, qui était conseillère scolaire avant d'être élue à Queens Park, souligne le travail effectué par les travailleurs en éducation représentés par le SCFP. Elle déplore l'absence de financement consacré à l'éducation publique. Elle promet de lutter contre les compressions, à nos côtés. Elle mentionne les coupures faites au personnel de première ligne. Elle évoque la valeur de l'ensemble de l'équipe éducative, à savoir les enseignants, les éducateurs de

la petite enfance, les aides-enseignants et les nombreux autres qui appuient les élèves chaque jour.

Le premier soir, les délégués accueillent deux conférenciers invités spéciaux, soit Anthony Girgenti, ancien élève du Conseil scolaire du district de Toronto (CSDT) et son père, Marco. Élève en difficulté d'apprentissage, Anthony comptait beaucoup sur les travailleurs en éducation représentés par le SCFP qui l'ont soutenu. Son père leur rend hommage, tout comme le fait Anthony.



Anthony et son père nous parle de la manière dont nous pouvons faire changer les choses en étant différents, en modifiant la façon de penser, en changeant les paradigmes. Marco ajoute qu'aux dires de nombreux experts à l'époque, Anthony n'aurait pas pu accomplir tout ce qu'il a fait. Marco attribue le succès de la série animée sur le web intitulée « *Artistic Guardian* » créée par Anthony au fait qu'il est un « perturbateur » qui consacre toute son existence à faire les choses différemment. Marco et Anthony diffusent ensuite un petit extrait de la série web. Collectivement, les délégués ont recueilli plus de 7 000 \$ pour qu'Anthony puisse acheter le matériel informatique nécessaire pour progresser dans son travail d'animation.

Le premier soir de la conférence, le président du SCFP-Ontario, Fred Hahn, s'adresse aux délégués. Le confrère Hahn aborde les deux rondes de négociation difficiles auxquelles notre secteur a fait face au cours des dernières années. Il loue les moyens de pression que nous avons mis à exécution à l'automne 2015, notant que cela a eu un impact externe qui a renforcé notre pouvoir de négociation et qui nous a permis d'aller de l'avant. Le

confrère Hahn parle de l'inégalité des revenus, de la stagnation des salaires et du travail précaire. Il nous exhorte à traiter de ces questions lors de nos réunions de classification et à élaborer des stratégies sur la façon de lutter contre l'insistance à précariser notre travail. Le confrère Hahn ajoute que la lutte pour la justice économique va de pair avec la lutte contre le racisme.

Avant que la conférence ne soit levée pour la soirée, le confrère Frank Ventresca annonce que le confrère Keith Levere est le lauréat du Prix Peter Kormos. Le prix est décerné par le Conseil du travail de la région de Niagara en reconnaissance du militantisme politique et du leadership exceptionnel d'un syndiqué. Le confrère Keith siège au Comité exécutif de la section locale 4156.



**Une soirée informelle a lieu après la levée de la séance, le premier soir.**

**L**e mercredi 10 février, les délégués commencent leur journée par un rapport de la présidente du CCCSO, Terri Preston. (Le rapport de Terri se trouve à l'onglet 7 du cahier de conférence).

La consœur Preston remercie tous les membres et substituts du comité, ainsi que le personnel assigné au CCCSO, pour tout leur travail au cours de la dernière année. Elle salue en particulier ceux qui participent pour la première fois à la conférence sectorielle.

La consœur Preston présente les membres du Comité de négociation centrale. Elle fait ressortir les gains réalisés, notamment :

- Un régime de congé de maladie cohérent de 11 jours à 100 % et de 120 jours à 90 %.
- Les employés aux affectations à long terme pourront se prévaloir des congés de maladie.
- Amélioration au libellé du congé de maternité prévoyant un minimum de huit semaines de paie.
- Rémunération supplémentaire pour le programme d'A.E. conformément à la nouvelle Loi sur les normes d'emploi.

- Acquisition des droits à la retraite pour les membres présentement sans date d'ancienneté.
- Protection de l'effectif.
- Un processus central de règlement des différends.
- Établissement de comités chargés de poursuivre les pourparlers centralisés avec le gouvernement et le Conseil des associations de conseillers scolaires liés aux conditions de travail des ÉPE, à la santé et la sécurité, aux relations de travail (y compris un programme de formation en prévention de la violence, au groupe de travail sur l'ILT et à un comité sur l'inclusion d'une main-d'œuvre diversifiée et ouverte).

La consœur Preston est consciente de la déception des membres quant à notre incapacité de franchir les hausses en pourcentage fixées par les enseignants. Tout au long des négociations, nous avons clairement signifié que nous ne pouvions pas absorber les augmentations de salaire par une réduction du nombre d'emplois.

Elle passe en revue les moyens de pression exercés pendant la grève du zèle, une première à cette échelle et la plus grande mesure du genre dans l'histoire du SFCP. Elle loue l'engagement des membres et elle fait remarquer que, conséquemment, la plupart des sections locales sont dorénavant dotées d'un meilleur système de communications internes.



La consœur Preston aborde la nécessité de poursuivre les efforts de collaboration en cours avec le gouvernement pour élaborer une stratégie en matière de prévention de la violence, pour lutter contre les fermetures d'écoles et pour faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne la fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés.

Elle mentionne la contestation du Projet de loi 115 fondée sur la Charte. Elle informe les membres qu'il faudra attendre un certain temps pour que la question soit tranchée. (Depuis, la décision a

été rendue en avril et nous avons gagné ! Nous tentons de convenir des mesures correctives. En cas d'échec, l'affaire sera de nouveau portée devant les tribunaux).

La consœur Preston souligne la nécessité de syndiquer les travailleurs de notre secteur qui ne le sont pas. Nous collaborerons avec le SCFP national pour former des organisateurs syndicaux dans les sections locales qui ont identifié des occasions dans leurs conseils scolaires.

Enfin, la consœur Preston promet de tenir les sections locales informées par le biais d'assemblées publiques et de bulletins d'information. Elle félicite les membres de continuer de mettre leurs services en valeur au sein de leurs communautés.

Jim Morrison, coordonnateur, dépose son rapport. Il remercie le Comité de négociation et le Comité de soutien aux négociations pour leur travail. Il attire particulièrement l'attention sur la consœur Darcie McEathron, qui a agi comme coordonnatrice au soutien à la négociation dans les mois qui ont précédé l'entente. Le confrère Morrison invite les délégués à ovationner la consœur Terri Preston. Jim félicite Terri d'avoir mené la négociation et la stratégie de soutien, du début à la fin.

Le confrère Morrison présente un diaporama sur les résultats de la négociation coordonnée, préparé en collaboration avec le chercheur Paul O'Donnell. Ce diaporama a été envoyé par voie électronique aux présidents des sections locales. L'évaluation des réalisations a tenu compte du libellé coordonné, notamment au moment de considérer si le libellé déjà institué dans les unités de négociation spécifiques et le libellé provisoire s'appliquaient ou non aux membres représentés par ces dites unités. Le confrère Morrison fait ressortir plusieurs réussites décrites par la consœur Preston.

Il fournit une mise à jour sur le nombre de sections locale ayant intervenu de nouveaux accords lors de la négociation locale, c'est-à-dire 41 au moment de la conférence. Il prie les délégués de soutenir les sections locales de leurs régions qui sont encore en négociation et de maintenir la pression sur les conseils scolaires pour la conclusion d'ententes.

Le confrère Morrison mentionne une conférence sur les prestations qui se tiendra au début avril afin d'examiner les options relatives à la fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés provisoire. Les détails afférents à cette conférence seront distribués bientôt.

La section locale 3396 annonce qu'elle recueille des articles de toilette pour les refuges pour femmes de sa région. La consœur Melissa Martin de la section locale 3447 fait savoir qu'un membre de la communauté scolaire de cette section locale est décédée récemment. Elle invite les participants à passer le chapeau en après-midi. (Plus tard, les délégués engagent la somme de 1 103,15 \$ pour aider la famille de cette consœur).

Les réunions de classification débutent à 10 h 30 et elles se déroulent pendant le reste de la matinée et en début d'après-midi.

En milieu d'après-midi, les délégués souhaitent la bienvenue au confrère Blain Morin, représentant syndical du SCFP national, département de la santé et de la sécurité. Il présente un diaporama sur le Projet de loi 132 visant à modifier diverses lois relatives à la violence et au harcèlement sexuel en milieu de travail. Il attire l'attention des délégués sur les mémoires du SCFP-Ontario à ce sujet (disponible sur le site web <http://cupe.on.ca/fr/> et dans le cahier de conférence).

Après la présentation du confrère Morin, les délégués accueillent le confrère Don Postar (santé et sécurité) et le confrère Darrell Day (travailleurs blessés).

Le rapport du confrère Postar est axé sur la santé mentale et sur les gains réalisés en matière de santé et de sécurité, lors de la négociation. Le protocole d'entente (PE) 14 porte sur le groupe de travail provincial sur la santé et la sécurité tandis que le PE 15 se concentre sur la formation en prévention de la violence.

Le confrère Day présente son dernier rapport dans ce rôle. Il met en évidence quelques développements positifs pour les travailleurs blessés (un retour à une indexation intégrale sur le taux de l'inflation pour les prestataires et un renversement des modifications adverses dans le calcul des prestations des survivants). Il mentionne également le changement de leadership à la CSPAAAT. L'ancien chef de cabinet de la première ministre provinciale, Tom Teahen, en est dorénavant le PDG.



La journée se termine par une brève période de questions et réponses et l'annonce d'élections aux postes ouverts, à savoir celui de président, de représentant en santé et sécurité, de représentant des travailleurs blessés et de substituts en santé et sécurité et des travailleurs blessés.

**La séance est levée à 17 h 05.**

**E**n matinée, le **jeudi 11 février**, la consœur Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SFCP-Ontario adresse les délégués.

La consœur Candace remercie Terri de son incroyable leadership. Elle mentionne les défis que les travailleurs en éducation devront relever, soit des coupures au niveau des conseils scolaires, la privatisation possible de nos tâches et la nécessité de prévenir la violence en milieu de travail. Elle promet d'être présente lorsque les travailleurs en éducation devront prendre de très importantes décisions sur la fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés. Elle souligne la présence de dirigeants nationaux à la réunion sectorielle. Elle exhorte les délégués à leur demander de l'aide.

La consœur Rennick ouvre les élections et explique le processus.

#### **Élection de la présidente**

Terri Preston de la section locale 4400 pose sa candidature et est acclamée.

#### **Élection du représentant en santé et sécurité**

Vicky Evans de la section locale 4148 et Don Postar de la section locale 5555 posent leur candidature. On procède à l'élection et le confrère Postar est élu.

#### **Élection de la représentante des travailleurs blessés**

Nora Shaughnessy de la section locale 1483 pose sa candidature et est acclamée.

#### **Élection du substitut en santé et sécurité**

Dan Mills de la section locale 218 et Larry Emmanuel de la section locale 1196 posent leur candidature. On procède à l'élection et le confrère Mills est élu.

#### **Élection du substitut des travailleurs blessés**

Debbie Gillan de la section locale 997 pose sa candidature et est acclamée.

Des motions à l'effet de détruire tous les bulletins de vote sont proposées et appuyées par le confrère Vern Andrus et le confrère Sylvain Piché. Ces motions sont adoptées.

---

## **Processus central de règlement des différends**

Jim Morrison passe en revue un document expliquant le nouveau processus central de règlement des différends.

### **PROCESSUS CENTRAL DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS** **ENTRE** **LES SECTIONS LOCALES DU SFCP/CONSEILS SCOLAIRES**

Le processus suivant se rapporte exclusivement aux litiges et aux griefs portant sur des questions centrales ayant été renvoyées au mécanisme central. Conformément à la *Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires, 2014*, les questions centrales peuvent aussi faire l'objet de griefs locaux, en quel cas la procédure locale de règlements de griefs s'appliquera. Dans les instances où le libellé central fait l'objet d'un grief local, les parties locales doivent fournir le grief à leurs agents centraux respectifs.

#### **VIOLATION ALLÉGUÉE**

| <b><u>Litige déposé centralement</u></b>  | <b><u>Litige déposé localement</u></b>  |
|---|---|
| <b><u>Avis de litige (C4.12)</u></b> – La partie qui allègue une violation doit soumettre le formulaire qui se trouve à l'Annexe A et l'envoyer à la partie défenderesse et à la Couronne. L'information figurant au formulaire devrait inclure la violation alléguée à l'Entente centrale, l'article, le règlement, la ligne directrice ou la directive en cause. Il faut aussi inclure un exposé complet des faits pertinents et de la réparation demandée. | <b><u>Grief local</u></b> – La section locale peut loger un grief sur les questions centrales conformément à la convention collective locale. |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Renvoi au Comité (C4.13)</b> – Le formulaire de règlement des différends centraux doit être envoyé aux co-présidents du Comité central et à la Couronne au plus tard dans les 30 jours ouvrables de la violation alléguée. Le Comité central de règlement des différends examinera le litige dans les 20 jours ouvrables.</p> <p>Si aucune décision n'est rendue dans les 20 jours ouvrables, la partie centrale soumettant le différend peut loger le litige à titre de grief et le soumettre à l'arbitrage dans les 10 jours ouvrables.</p> | <p><b>Arbitrage</b> – Si la question n'est pas résolue dans le cadre de la procédure de griefs, elle peut être soumise à l'arbitrage conformément à la convention collective locale.</p> |
| <p><b>Échéanciers (C4.14)</b> – Les délais concernant le processus central de règlement des différends figurent à cet article.</p>  | <p><b>Décision ou règlement</b></p>  |
| <p><b>Médiation volontaire (C4.15)</b> – D'un commun accord, les parties peuvent recourir à la médiation pour tenter de résoudre la violation alléguée à l'Entente centrale.</p>  |  |
| <p><b>Arbitrage (C4.16)</b> – Si les parties sont incapables de résoudre le différend en question, elles peuvent le soumettre à l'arbitrage aux fins de décision.</p>   |  |

La version anglaise originale a préséance

## Structure de la nouvelle convention collective

Le confrère Morrison revoit la structure du nouvel accord central. Il explique que la Partie A contient l'accord central, que la Partie B contient l'accord local et qu'une annexe est insérée entre les deux parties, contenant le libellé maintenu en statu quo.

## Table ronde sur le Projet de loi 122

Les délégués écoutent la discussion d'experts sur le Projet de loi 122, mettant en vedette la consœur Terri Preston et le confrère Paul Elliott, président de la FEESO.

Le confrère Elliott et la consœur Preston soulignent tous deux l'importance pour le SFCP et les quatre filiales d'enseignement de présenter un front uni. Ils décrivent leur première rencontre mixte avec la ministre de l'Éducation. Ils parlent de notre lutte pour être en droit de déclencher une grève à la fois au niveau local et au niveau central, un élément qui ne figurait pas dans la première ébauche du Projet de loi 122. Ils mentionnent les lacunes dans le processus et le rôle incontesté que les conflits entre les différentes associations de conseillers scolaires ont joué à la table.

On discute du changement de rôle du gouvernement en ce qui concerne la négociation. Lors des rondes précédentes, les représentants de la province faisaient davantage fonction de facilitateurs. Cette fois-ci, ils siégeaient à la table aux côtés des conseillers scolaires, loin d'être neutres et s'en tenant à un script qui insistait lourdement sur la notion « net zéro ».

On discute des diverses décisions rendues par les commissions de relations du travail avec lesquelles les syndicats ont dû composer au cours du processus. Le confrère Elliott et la consœur Preston affirment qu'il faut se préparer à une longue grève, la prochaine fois.

**Des réunions régionales ont lieu tout le reste de l'après-midi du jeudi 11 février.**

**L**e vendredi matin 12 février, le confrère Fred Hahn, lassermente la présidente, les représentants régionaux, les substituts, ainsi que les représentants et substituts de la santé et sécurité et des travailleurs blessés. Il les félicite tous.

Le confrère Mark Hancock, président du SFCP national, s'adresse aux délégués et transmet les salutations du Conseil exécutif national. Il remercie les délégués pour leur travail dans le secteur

de l'éducation et pour leur militantisme syndical. Il parle de la nécessité de faire comprendre que le système scolaire ne concerne pas uniquement les enseignants et que les travailleurs en éducation en sont le cœur.

Le confrère Hancock fait remarquer que le SFCP a gardé l'œil sur les travailleurs en éducation de l'Ontario pendant la dernière ronde de négociations. Il qualifie d'extraordinaire le leadership de notre secteur et il loue les moyens de pression que nous avons exercé pendant la grève du zèle. Ceux-ci sont largement considérés comme l'épicentre de notre capacité à intervenir un accord. Il félicite les membres sur la conclusion d'un accord central. Il invite les sections locales toujours en négociation à poursuivre leurs efforts.



La consœur Preston présente ensuite le Groupe de travail sur les prestations. Elle explique la réunion des dirigeants qui aura lieu en avril pour examiner les choix en ce qui concerne la fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés. Le confrère Jim Morrison présente Cléo Godkewitsch du cabinet d'avocats Koskie Minsky.

Mme Godkewitsch présente un diaporama sur la fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés et examine les options. Elle passe en revue les avantages et les inconvénients de la participation. S'ensuit une période de questions et réponses.

La consœur Preston présente Patti Chapman qui dépose son dernier rapport en tant que secrétaire-trésorière. La consœur Terri la remercie de son travail acharné au fil des ans. La consœur Chapman a droit à une ovation debout sincère. Elle dépose ensuite son rapport financier, notamment son argument en faveur d'un prélèvement pour le CCCSO.

Charles Fleury, secrétaire-trésorier du SFCP national est notre prochain conférencier. Le confrère Charles félicite Terri et l'ensemble de l'équipe. Il reconnaît tout le travail de mobilisation ayant été fait. Il déclare que « le gouvernement sait maintenant que vous serez solidaire ». Il mentionne le plaidoyer effectué auprès du national par Terri et Candace au nom des travailleurs en éducation. Il ajoute qu'elles lui ont toutes deux téléphoné pour lui réitérer la grande importance du soutien du national. Il ajoute que le national a fourni la somme de deux millions de dollars pour étayer les efforts de mobilisation et de négociation. Il fait référence au financement national de la contestation du

Projet de loi 116 fondée sur la Charte et du groupe de travail ayant été établi après le Congrès pour étudier l'indemnité de grève.



**Nous passons ensuite aux rapports émanant des réunions de classification.**

- **Rapport des commis de bureau** : Moira Bell, section locale 4186 et Elena DiNardo, section locale 2331.
- **Rapport des préposés à l'entretien** : Peter Waterson, section locale 1196.
- **Rapport des techniciens de réseau informatique** : Antony Nembhard, section locale 218.
- **Rapport des concierges** : Rod McGee, section locale 2486.
- **Rapport des aides-enseignants** : Jenn Eckert, section locale 7575 et Bonnie Dineen, section locale 4400.
- **Rapport des instructeurs** : Sylvester Domanski, section locale 1328 et Miguel Lima, section locale 4400.

**Les rapports émanant des réunions de classification se poursuivent l'après-midi du vendredi 12 février.**

- **Rapport du personnel des bibliothèques** : Keith Levere, section locale 4156.
- **Rapport des ÉPE** : Laura Walton, section locale 1022.
- **Rapport des professionnels** : Patricia Roche, section locale 1328 et Daniela Venturin, section locale 1328.



**Nous passons ensuite à la section Affaires de la conférence où les motions sont présentées.**

## Section Affaires : motions



### STRUCTURE

**Proposée par** Laura Walton, section locale 1022

**Appuyée par** Sylvain Piché, section locale 4340

### **ADOPTÉE**

Attendu que le CCCSO évolue selon l'apport des membres et la législation gouvernementale afin de refléter les nombreuses facettes de la négociation centralisée; et

Attendu que le CCCSO doit adopter une méthode de financement du coût toujours croissant de la négociation centrale et de la résolution des différends centraux,

Il est donc résolu que le CCCSO procède à un examen de la structure et présente ses conclusions au Caucus des conseils scolaires lors du Congrès de la Division de l'Ontario de 2016. Il les fera aussi parvenir par la poste à toutes les sections locales.

**Amendement amical proposé par** Rod McGee, section locale 2486 et **appuyé par** Heather Skolly, section locale 7575 : modifier la motion pour qu'elle se lise de la façon suivante « **lors d'une réunion des dirigeants qui se tiendra à l'automne 2016** ».

### **ADOPTÉ**

### RÉGION 10 – Motion

**Proposée par** Melissa Martin Nichols, section locale 3447

**Appuyée par** Tammy Graham, section locale 3987

### **DÉFAITE**

Au début de décembre 2016, le Comité de négociation centrale du CCCSO émettra un avis invitant toutes les sections locales à présenter des propositions aux fins de négociation centrale.

Le Comité de négociation centrale du CCCSO verra à ce que toutes les propositions centrales soient soumises au vote de l'effectif lors de la Conférence du CCCSO de 2017 et à ce que toutes les sections locales soient en mesure d'entamer la négociation à compter de la date de l'avis de négocier.

Le Comité de négociation centrale du CCCSO donnera au gouvernement, aux associations de conseillers scolaires et aux conseils scolaires locaux un avis de négocier de 90 jours, conformément à la Loi sur les relations de travail, accompagné de dates de négociation provisoires. Si aucune entente n'a été conclue d'ici la première semaine de juillet, ce dit comité et toutes les sections locales présenteront une demande de conciliation.

Si aucun accord n'a été conclu, le Comité de négociation centrale du CCCSO exigera un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation 17 jours avant la date d'échéance des ententes centrales et locales en vigueur. Nous serons ainsi en position de grève légale au début de l'année scolaire.



### **COMMIS DE BUREAU – Motion no. 1**

**Proposée par** Elena DiNardo, section locale 2331

**Appuyée par** Moira Bell, section locale 4186

#### **ADOPTÉE**

Advenant une autre grève du zèle, il nous faut être dotés d'un libellé clair en ce qui concerne les fonctions fondamentales de tous les postes de commis de bureau, y compris les membres du SCFP qui ne sont pas basés à l'école.



### **PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN ET HOMMES ET FEMMES DE MÉTIER – Motion no. 1 – Salaires**

**Proposée par** Vern Andrus, section locale 5555

**Appuyée par** Dan Meyerink, section locale 4168

#### **ADOPTÉE**

La motion suivante sera incluse aux propositions qui seront soumises lors de la prochaine ronde de négociation provinciale de 2017.

1. Tenter d'obtenir des hausses salariales supérieures ou égales au taux d'inflation et à tout le moins équivalentes aux augmentations accordées aux travailleurs non syndiqués.
2. Négocier une assurance payée par l'employeur pour tous les travailleurs des conseils scolaires représentés par le SCFP qui sont tenus d'utiliser leurs propres véhicules dans le cadre de leur emploi.
3. Négocier des rajustements salariaux au sein des classifications pour atteindre la parité avec l'industrie pour un travail comparable.
4. Obtenir des augmentations de salaire pour ceux qui doivent détenir et utiliser des certificats multi-métiers, selon le libellé suivant :

- Indemnité de certificats – Les employés qui relèvent de cette classification et qui sont titulaires de plus d'un certificat toucheront une allocation supplémentaire.

5. Exiger du gouvernement qu'il préserve une somme dans chaque conseil scolaire afin de protéger et d'accroître le salaire des hommes et des femmes de métier au-delà des augmentations régulières.

### **AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 1**

**Proposée par** Farina Templeton, section locale 3396

**Appuyée par** Helen Daniels, section locale 3396

#### **ADOPTÉE**

Que le SCFP national verse l'indemnité de grève dès le premier jour de grève ou de lock-out.

**Amendement amical proposé par** Vern Andrus, section locale 5555 et **appuyé par** Tracey Newman, section locale 5200 : ajouter « **que le CCCSO soumette cette résolution au SCFP-Ontario** ». **ADOPTÉ**

### **PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES – Motion no. 1**

**Proposée par** Keith Levere, section locale 4156

**Appuyée par** Christine Evans, section locale 1453

#### **ADOPTÉE**

Il est résolu que le CCCSO fasse une campagne visant à promouvoir le personnel des bibliothèques, sa valeur et son rôle changeant dans les écoles par le biais des services médiatiques du SCFP et du comité des ressources au personnel des bibliothèques.

### **ÉPE – Motion no. 1**

**Proposée par** Susy Viana-Azevedo, section locale 5200

**Appuyée par** Sherry Fazzalari, section locale 2331

#### **ADOPTÉE**

Organiser annuellement une conférence spécifique aux ÉPE représentés par le SCFP pour répondre aux besoins professionnels de nos ÉPE accrédités œuvrant au sein des conseils scolaires. Cette conférence sera ouverte à tous les autres secteurs de l'ÉPE représentés par le SCFP.

**Amendement amical proposé par** Vern Andrus, section locale 5555 et **appuyé par** Laura Walton, section locale 1022 : ajouter « **que le CCCSO soumette cette résolution au SCFP-Ontario** ». **ADOPTÉ**

### **INSTRUCTEURS – Motion no. 1**

**Proposée par** Sylvester Domanski, section locale 1328

**Appuyée par** Lisa Skeete, section locale 4400

#### **ADOPTÉE**

Attendu que le CNCLC (Centre des niveaux de compétences linguistiques canadiens) est mandaté par les bailleurs de fonds du CLIC/ALS, le SCFP-Ontario demande à ces derniers de veiller à ce que des sommes soient disponibles pour compenser convenablement les instructeurs de CLIC/ALS pour la charge de travail accrue que le CNCLC occasionne y compris, mais sans s'y limiter, la formation, la planification, la notation, la consignation au dossier des rapports d'évaluation et les entretiens avec les élèves.

### **CONCIERGES – Motion no. 1 – Comités des ressources à la classification**

**Proposée par** Sylvain Piché, section locale 4340

**Appuyée par** Rod McGee, section locale 2486

#### **ADOPTÉE**

Que le CCCSO demande au SCFP national d'allouer des fonds pour que ces comités disposent des ressources nécessaires pour être efficaces et utiles.

**Amendement amical proposé par** Dave Smith, section locale 4400 et **appuyé par** Rod McGee, section locale 2486 : ajouter « **que le CCCSO soumette cette résolution au SCFP-Ontario** ».

#### **ADOPTÉ**

### **COMMIS DE BUREAU – Motion no. 2**

**Proposée par** Elena DiNardo, section locale 2331

**Appuyée par** Mary Difederko, section locale 2331

#### **ADOPTÉE**

Le CCCSO doit traiter de la Loi sur les écoles sécuritaires et accueillantes à la table centrale.

### **PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN ET HOMMES ET FEMMES DE MÉTIER – Motion no. 2 – Attribution de contrats/sous-traitance**

**Proposée par** Vern Andrus, section locale 5555

**Appuyée par** Dan Meyerink, section locale 4168

#### **ADOPTÉE**

La motion suivante sera incluse aux propositions qui seront soumises lors de la prochaine ronde de négociation provinciale de 2017.

1. Le gouvernement diminuera et limitera le pourcentage de financement consacré à la sous-traitance des services et

augmentera les niveaux de dotation en personnel représenté par le SCFP grâce aux économies ainsi réalisées.

2. Tous les conseils scolaires offriront des heures supplémentaires avant de procéder à la sous-traitance des services.
3. Les travailleurs des conseils scolaires représentés par le SCFP auront le premier droit de refus avant que les services puissent être proposés en sous-traitance.
4. Les conseils scolaires doivent offrir aux sections locales une transparence totale des coûts de tout service ayant été sous-traité.
5. Lorsqu'il est nécessaire de sous-traiter les services, tous les travaux seront effectués par des travailleurs syndiqués, qualifiés et accrédités.
6. Tous les travaux effectués au titre des budgets de l'école et du Comité de parents doivent l'être en premier lieu par les employés du conseil scolaire représentés par le SCFP et, là où cela est impossible, par des travailleurs syndiqués, qualifiés et accrédités.
7. La gestion des conseils scolaires procédant à la sous-traitance doit être tenue responsable de la qualité et des normes de travail selon les règles établies par les lois et règlements.
8. Le gouvernement consacrera une enveloppe budgétaire à la création de programmes d'apprentissage à l'intention des hommes et femmes de métier représentés par le SCFP, à l'emploi des conseils scolaires.



### **AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 2**

**Proposée par** Heather Skolly, section locale 7575

**Appuyée par** Kathy Goulet, section locale 3447

#### **ADOPTÉE**

Faire pression à tous les niveaux, notamment le SCFP-Ontario et national, pour qu'ils insistent auprès du gouvernement fédéral pour que des modifications soient apportées à l'assurance-emploi en vue d'éliminer l'obligation pour les travailleurs en éducation de présenter une preuve de recherche d'emploi et d'éliminer la participation aux cours de recyclage.

## **PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES – Motion no. 2**

**Proposée par** Christine Evans, section locale 1453

**Appuyée par** Keith Levere, section locale 4156

### **ADOPTÉE**

Il est résolu que le CCCSO fasse pression sur le gouvernement pour qu'il consacre des fonds à des services bibliothécaires et d'information complets devant être fournis à nos étudiants en veillant à ce qu'il y ait un bibliothécaire qualifié dans chaque école, sept heures par jour au minimum.



## **MOTION no. 2**

**Proposée par** Danielle Montague, section locale 1358

**Appuyée par** Susy Viana-Azevedo, section locale 5200

### **ADOPTÉE**

Que le CCCSO revoie la motion visant à représenter légalement les ÉPE, au collège des ÉPE, proposition qui a été adoptée au Congrès du SFCFP national de 2011, dans le but d'examiner la situation, d'y donner suite d'ici mai 2016 et de faire rapport aux membres à la DO.

**Amendement amical proposé par** Vern Andrus, section locale 5555 et **appuyé par** Tracey Newman, section locale 5200 : ajouter « **que le CCCSO soumette cette résolution au SFCFP-Ontario** ». **ADOPTÉ**

**Amendement amical proposé par** Vern Andrus, section locale 5555 et **appuyé par** Tyson Egert, section locale 5555 : **changer « examiner » par « agir »**. **ADOPTÉ**

## **INSTRUCTEURS – Motion no. 2**

**Proposée par** Sylvester Domanski, section locale 1328

**Appuyée par** Lisa Skeete, section locale 4400

### **ADOPTÉE**

Attendu que le public et le gouvernement ne reconnaissent pas pleinement l'importance des programmes dispensés par les instructeurs accrédités du CCCSO, ce qui donne lieu à des emplois sous-évalués et précaires en Ontario, il est donc résolu que le SFCFP-Ontario mette sur pied un groupe de travail dans les 60 jours, constitué d'instructeurs accrédités du CCCSO chargés de développer une campagne de sensibilisation sur l'importance du travail que ces derniers effectuent, au quotidien.

## **CONCIERGES – Motion no. 2 – Comités des ressources à la classification**

**Proposée par** Rod McGee, section locale 2486

**Appuyée par** Sylvain Piché, section locale 4340

### **ADOPTÉE**

Accroître de six à huit, le nombre de membres du Comité des ressources aux concierges.

## **COMMIS DE BUREAU – Motion no. 3**

**Proposée par** Elena Di Nardo, section locale 2331

**Appuyée par** Moira Bell, section locale 4186

### **ADOPTÉE**

Que le CCCSO revoie la mise en œuvre du Projet de sécurité et d'accueil qui a été mandaté par le ministère et demande que davantage de fonds soient consacrés à une plus grande dotation en personnel sur tous les sites du conseil scolaire.

**Amendement amical proposé par** Anna Maxner, section locale 1317 et **appuyé par** Keith Levere, section locale 4156 : ajouter « **et/ou heures supplémentaires** ». **ADOPTÉ**

## **AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 3**

**Proposée par** Tyson Egert, section locale 5555

**Appuyée par** Bonnie Dineen, section locale 4400

### **ADOPTÉE**

Que le CCCSO refuse de participer à de futures rondes de négociation, convenues ou prévues par la loi, qui ne comprennent pas le retient des paiements provinciaux aux conseils scolaires jusqu'à la ratification locale. Pour l'obtenir, nous convenons d'avoir recours à toutes les mesures nécessaires, y compris le retrait complet des services.

### **INSTRUCTEURS – Motion no. 3**

**Proposée par** Sylvester Domanski, section locale 1328  
**Appuyée par** Lisa Skeete, section locale 4400

#### **ADOPTÉE**

Attendu que l'importance du perfectionnement des compétences pertinent et courant est essentielle à la prestation des programmes dispensés par les instructeurs accrédités du CCCSO, il est recommandé que, dans la mesure du possible, des jours de perfectionnement des compétences soient prévus, alignés aux journées pédagogiques à l'échelle des conseils scolaires.



### **CONCIERGES – Motion no. 3 – Aide en cas de grève**

**Proposée par** Rod McGee, section locale 2486  
**Appuyée par** Sylvain Piché, section locale 4340

#### **ADOPTÉE**

Que le CCCSO établisse un comité de grève/coordonnateur de grève faisant fonction de ressources pour tous problèmes ou questions qui se posent, et pour éduquer les sections locales qui se retrouvent en position de grève.

### **AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 4**

**Proposée par** Heather Skolly, section locale 7575  
**Appuyée par** Laura Grint, section locale 2512

#### **ADOPTÉE**

Faire pression à tous les niveaux, notamment le SCFP-Ontario et national, pour qu'ils insistent auprès du gouvernement fédéral pour que des modifications soient apportées aux critères d'admissibilité à l'assurance-emploi afin que les travailleurs précaires, comme les aides-enseignants, ne soient pas privés de droits tel que le congé de maternité suite à une carence en ce qui concerne les exigences horaires minimales.

**Amendement amical proposé par** Bruno Mediati, section locale 1483 et **appuyé par** Bonnie Dineen, section locale 4400 : ajouter « y compris, mais sans s'y limiter, les aides-enseignants... y compris, mais sans s'y limiter, le congé de maternité ». **ADOPTÉ**

**Amendement amical proposé par** Bonnie Dineen, section locale 4400 et **appuyé par** Linda Durkin, section locale 3396 : biffer « tel que le congé de maternité ». **ADOPTÉ**

### **CONCIERGES – Motion no. 4 – Lutte contre la privatisation**

**Proposée par** Sylvain Piché, section locale 4340  
**Appuyée par** Rod McGee, section locale 2486

#### **ADOPTÉE**

Mener une campagne de lutte contre la privatisation spécifique aux groupes de concierges/préposés à l'entretien, pourvue en ressources et financée par le SCFP national pour combattre la sous-traitance de notre travail.

**Amendement amical proposé par** Jose Duarte, section locale 1328 et **appuyé par** Gerry Brunet, section locale 4155 : ajouter « spécifique aux travailleurs en éducation ». **ADOPTÉ**

### **AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 5**

**Proposée par** Tyson Egert, section locale 5555  
**Appuyée par** Monique Greczula, section locale 7575

#### **ADOPTÉE**

Déposer une résolution auprès du SCFP-Ontario et national à l'effet d'exercer des pressions pour que des modifications soient apportées à la loi afin que les frais encourus par les membres pour rendez-vous médicaux lors d'obtention d'un certificat médical soient retirés du RAMO.

### **CONCIERGES – Motion no. 5 – Base de données de renseignements**

**Proposée par** Rod McGee, section locale 2486  
**Appuyée par** Sylvain Piché, section locale 4340

#### **ADOPTÉE**

Attendu que les politiques et les procédures en matière de santé et de sécurité varient d'un conseil scolaire à l'autre et qu'elles sont contenues dans des portails protégés par un mot de passe.

Que le CCCSO crée une base de données de toutes les politiques, procédures et termes de référence en matière de santé et de sécurité afin de permettre aux sections locales de développer des pratiques exemplaires.

### AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 6

**Proposée par** Tyson Egert, section locale 5555  
**Appuyée par** Helen Daniel, section locale 3396

#### **ADOPTÉE**

Étudier la possibilité de fixer des droits d'affiliation au CCCSO afin d'établir un modèle de représentation et de négociation similaire au CSHO.

### AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 7

**Proposée par** Monique Greczula, section locale 7575  
**Appuyée par** Carol Fields, section locale 5200

#### **DÉFAITE**

Former un comité chargé d'enquêter sur les avantages et les désavantages de mettre sur pied un collège des aides-enseignants.

### AIDES-ENSEIGNANTS – Motion no. 8

**Proposée par** Marianna Freeborn, section locale 3396  
**Appuyée par** Helen Daniel, section locale 3396

#### **DÉFAITE**

Plaider à tous les niveaux, y compris le SCFP-Ontario et national, et tous les paliers de gouvernement, en faveur d'instituer une Journée nationale de reconnaissance des aides-enseignants pour mettre en évidence le rôle fondamental que ces derniers jouent au sein du secteur de l'éducation.

À la conclusion des motions, le confrère Frank Ventresca rappelle aux délégués l'importance cruciale de présenter des demandes de prestation et d'aviser le syndicat de blessures survenues au travail. Frank raconte l'histoire d'un membre ayant subi trois commotions cérébrales au travail. Le conseil scolaire a demandé à ce membre, qui n'était pas permanent, de porter un casque que ce dernier trouvait très inconfortable et effrayant. Le syndicat a collaboré avec le membre pour trouver une solution plus raisonnable, quelque chose qui ne supposait pas qu'il participait à un combat de lutte. Le confrère Frank souligne combien il est important que les membres informent le syndicat lorsqu'ils se blessent au travail, afin qu'il puisse les défendre et présenter correctement les demandes de prestation à la CSPAAAT.

**La conférence est levée à 16 h 37 le vendredi, suivie d'une soirée.**

**Le samedi 13 février**, la conférence est appelée à l'ordre à 9 h 10.

Le consœur Preston remercie Elena et Sylvain pour l'excellente fête qu'ils ont organisé vendredi soir. Elle souhaite un joyeux anniversaire à la consœur Joanne Webb. Cette dernière présente Gordon Peters, grand chef de la nation iroquoise.

Le grand Chef Peters est un médiateur et négociateur spécialisé dans le développement de l'esprit d'équipe. Il parle de l'impact durable des écoles résidentielles sur les Premières nations au Canada. Il livre un message d'espoir et de résilience malgré les dommages causés aux survivants. Il mentionne les « écoles de la liberté » pour enseigner à nouveau les croyances autochtones. Il ajoute que nous devons tenir les conseils scolaires imputables des normes enseignées. La réalité des fermetures d'école dans les régions du Nord et rurales est que les enfants autochtones devront se rendre encore plus loin pour se prévaloir d'une éducation de base, ce qui est déplorable. Il nous exhorte à leur être solidaire et il fait référence de ses travaux avec le groupe des Personnes destinées à l'éducation.

Une brève période de questions et de réponses s'ensuit. La consœur Webb fait une offrande de tabac au grand chef Peters.

**La consœur Terri souhaite à tous un bon retour chez eux. La conférence sectorielle est levée à 10 h 15.**

#### **Gagnants du tirage quotidien :**

*Monica Luccon, section locale 2331  
Donna Wood, section locale 1480  
Gregg Brown, section locale 1480  
Michael Filice, section locale 1571  
Bonnie Dineen, section locale 4400*

#### **Gagnants du tirage 50/50 :**

*Suzanne Moorcraft  
Laura Walton  
Jo-Anne White  
LeeAnn Evans*

#### **Gagnants des paniers :**

*Bill Desjardins, section locale 895  
Lori Caul, section locale 65  
Farina Templeton, Local 3396  
Gavin Liddle, Local 1463  
Gerry Mannisto, Local 2486  
Fred Hahn  
Dave Smith, Local 4400  
David Speck, Local 4400  
Kelly Gainer, Local 218*

## REPRÉSENTANT(E)S ET SUBSTITUTS RÉGIONAUX DU CCCSO

### Présidente du CCCSO

Terri Preston; [terri.preston@cupe4400.org](mailto:terri.preston@cupe4400.org)

### Coordonnateur du CCCSO

Jim Morrison; [jmorrison@cupe.ca](mailto:jmorrison@cupe.ca)

### Représentante des travailleurs blessés

Nora Shaughnessy; [vicepresident1453@gmail.com](mailto:vicepresident1453@gmail.com)

### Substitut

Debbie Gillan; [deb.gillan@gmail.com](mailto:deb.gillan@gmail.com)

### Représentant de la santé et sécurité

Don Postar; [wsibdon@hotmail.com](mailto:wsibdon@hotmail.com)

### Substitut

Dan Mills; [daniel.mills@cupe218.ca](mailto:daniel.mills@cupe218.ca)

### Région 1 – Représentant

Rodney McGee; [rodmcgee@shaw.ca](mailto:rodmcgee@shaw.ca)

### Substitut

Marian Hyatt; [mhyatt1921@tbaytel.net](mailto:mhyatt1921@tbaytel.net)

### Région 2 – Représentant

Mike Galipeau; [galipeaumike@gmail.com](mailto:galipeaumike@gmail.com)

### Substitut

Vicky Evans; [Vicky.e@shaw.ca](mailto:Vicky.e@shaw.ca)

### Région 3 – Représentant

Chris Wilson; [chriswilson8787@gmail.com](mailto:chriswilson8787@gmail.com)

### Substitut

Lorraine Davies; [cupe4681@cupe.ca](mailto:cupe4681@cupe.ca)

### Région 4 – Représentant

Bill Desjardins; [billdesjardinslocal1895@gmail.com](mailto:billdesjardinslocal1895@gmail.com)

### Substitut

Catherine Taggart; [Catherine.taggart@bell.net](mailto:Catherine.taggart@bell.net)

### Région 5 – Représentante

Susan Hanson; [susiq999@hotmail.com](mailto:susiq999@hotmail.com)

### Substitut

Liz Harrison; [lizharrison34@hotmail.com](mailto:lizharrison34@hotmail.com)

### Région 6 – Représentante

Laura Walton; [lwalton@cupe1022.ca](mailto:lwalton@cupe1022.ca)

### Substitut

Liz James; [lizjamescupe1479@gmail.com](mailto:lizjamescupe1479@gmail.com)

### Région 7 – Représentant

Vern Andrus; [hammr@sympatico.ca](mailto:hammr@sympatico.ca)

### Substitut

Laurie Lucciola; [leeluch@hotmail.com](mailto:leeluch@hotmail.com)

### Région 8a – Représentant

Mark Patterson; [mark.patterson@cupe4400.org](mailto:mark.patterson@cupe4400.org)

### Substitut

Don MacMillan; [don.macmillan@cupe4400.org](mailto:don.macmillan@cupe4400.org)

### Région 8b – Représentant

Jose Duarte; [jose.duarte@cupelocal1328.ca](mailto:jose.duarte@cupelocal1328.ca)

### Substitut

Patricia Roche; [patricia.roche@hotmail.com](mailto:patricia.roche@hotmail.com)

### Région 9 – Représentante

Elena Di Nardo; [president@cupe2331.ca](mailto:president@cupe2331.ca)

### Substitut

Todd Canning; [president@1734.ca](mailto:president@1734.ca)

|   |  |
|---|--|
| <b>Région 10 – Représentante</b>  | <b>Substitut</b>   |
| Tammy Graham; <a href="mailto:tam-tam23@outlook.com">tam-tam23@outlook.com</a>                  | Melissa Martin-Nichols; <a href="mailto:nicholsmel27@gmail.com">nicholsmel27@gmail.com</a>     |
| <b>Région 11 – Représentant</b>   | <b>Substitut</b>   |
| Tony Cunha; <a href="mailto:1ynot1@gmail.com">1ynot1@gmail.com</a>                              | Susy Viana-Azevedo; <a href="mailto:vice.president@cupe5200.ca">vice.president@cupe5200.ca</a> |
| <b>Région 12 – Représentant</b>   | <b>Substitut</b>   |
| Keith Levere; <a href="mailto:keithlevere@ymail.com">keithlevere@ymail.com</a>                  | Sylvia Nemcko; <a href="mailto:sylvianemcko@yahoo.ca">sylvianemcko@yahoo.ca</a>                |
| <b>Région 13 – Représentante</b>  | <b>Substitut</b>   |
| Jennifer Eckert; <a href="mailto:j.eckert@cupe7575.ca">j.eckert@cupe7575.ca</a>                 | Moira Bell; <a href="mailto:moirabellcupe@gmail.com">moirabellcupe@gmail.com</a>               |
| <b>Région 14 – Représentante</b>  | <b>Substitut</b>   |
| Michele LaLonge-Davey; <a href="mailto:michelecupe1238@gmail.com">michelecupe1238@gmail.com</a> | Dave Geroux; <a href="mailto:osbcc.area14rep@gmail.com">osbcc.area14rep@gmail.com</a>          |
| <b>Région 15 – Représentant</b>   | <b>Substitut</b>   |
| Marc Gauthier; <a href="mailto:cupecpne@gmail.com">cupecpne@gmail.com</a>                       | Mario Lagrandeur; <a href="mailto:mariocupe895@gmail.com">mariocupe895@gmail.com</a>           |
| <b>Région 16 – Représentant</b>   | <b>Substitut</b>   |
| Sylvain Piché; <a href="mailto:sp1678@hotmail.com">sp1678@hotmail.com</a>                       | Wilson Muise; <a href="mailto:Wilson.muise@cupe4400.org">Wilson.muise@cupe4400.org</a>         |
| <b>Région 17 – Représentant</b>   | <b>Substitut</b>   |
| Raymond Giroux; <a href="mailto:raymondgiroux8@gmail.com">raymondgiroux8@gmail.com</a>          | Eric Thériault; <a href="mailto:eric.theriault@scfp5335.com">eric.theriault@scfp5335.com</a>   |
| <b>Division de l’Ontario du SCFP – Président</b>  | <b>Adjointe exécutive</b>  |
| Fred Hahn; <a href="mailto:fhahn@cupe.on.ca">fhahn@cupe.on.ca</a>                               | Wynne Hartviksen; <a href="mailto:whartviksen@cupe.on.ca">whartviksen@cupe.on.ca</a>           |
| <b>PERSONNEL</b>  |  |
| <b>Directrice régionale adjointe :</b>  |  |
| Kathy Johnson; <a href="mailto:kjohnson@cupe.ca">kjohnson@cupe.ca</a>                           |  |
| <b>Coordonnateur adjoint (français) :</b>   |  |
| Michel Revelin; <a href="mailto:mrevelin@cupe.ca">mrevelin@cupe.ca</a>                          |  |
| <b>Spécialiste national de la recherche :</b>   |  |
| Paul O’Donnell; <a href="mailto:podonnell@cupe.ca">podonnell@cupe.ca</a>                        |  |
| <b>Représentante nationale des communications :</b>   |  |
| Andrea Addario; <a href="mailto:aaddario@cupe.ca">aaddario@cupe.ca</a>                          |  |

Photos – mention de source : Trevor Weeks

AA:gb  
sep491